

## La Fondation CNP Assurances lance un appel à pré-projets pour favoriser l'égalité des chances en santé chez les jeunes

**Engagée dans la lutte contre les inégalités sociales de santé, la Fondation d'entreprise CNP Assurances lance un appel à pré-projets « Pass Bien-être » dédié à la prévention et la promotion de la santé des jeunes de 16 à 25 ans. Il vise à sélectionner trois projets que la Fondation CNP Assurances soutiendra financièrement.**

Pour contribuer à réduire les inégalités sociales de santé, la Fondation d'entreprise CNP Assurances lance ce jour un appel à pré-projets pilotes dédiés à la création d'un programme « Pass Bien-être » pour les jeunes de 16 à 25 ans, en situation de handicap et en milieu ordinaire.

Les projets « Pass Bien-être » attendus par la Fondation CNP Assurances ont pour objectif de permettre aux jeunes bénéficiaires de développer au cours de leur parcours éducatif et tout au long de la vie les attitudes (*life skills*) concourant à l'adoption de comportements favorables à leur santé et leur bien-être.

Ces projets portent sur des dispositifs « pilotes » émergents et innovants, en phase de conception, d'amorçage, ou de développement, qui privilégient une approche globale et transversale afin de maximiser leur impact social auprès du plus grand nombre.

Au terme d'un processus d'analyse, de présélection puis d'approfondissement des pré-projets retenus, le conseil d'administration de la Fondation CNP Assurances désignera au maximum trois lauréats bénéficiaires, dont un concernant les situations de handicap, d'une dotation globale de 240 000€, éventuellement reconductible.

**La date limite pour candidater est fixée au 17 mai 2021 inclus.**

## Isabelle Millet-Caurier

Déléguée générale de la Fondation CNP Assurances



*« Avec cet appel à pré-projets « Pass Bien-être », la Fondation CNP Assurances entend soutenir financièrement, en co-construction avec les organismes qui seront retenus, trois projets concrets, émergents et innovants dont un spécifiquement dédié aux jeunes en situation de handicap. Ceux-ci répondront aux besoins des 16 - 25 ans et participeront à réduire les inégalités sociales de santé. »*

**[Pour en savoir plus sur l'appel à pré-projets et candidatez](#)**

**[Pour en savoir plus sur la Fondation d'entreprise CNP Assurances, consultez le Rapport Annuel 2019 et l'Essentiel Mécénat](#)**

### À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe, notamment en Italie, et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2<sup>e</sup> marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays.

Cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998, CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 350 M€ en 2020.

### À propos de la Fondation CNP Assurances

Créée en 1993, la Fondation CNP Assurances est engagée en faveur de la santé publique. Son rôle ? Promouvoir, soutenir et initier toute action et tout projet d'intérêt général développé dans le champ de la santé. Devenue Fondation d'entreprise en 2011, elle s'inscrit dans le prolongement de la mission de CNP Assurances : protéger, dans la durée, les personnes et tout ce qui compte pour elles. Les actions soutenues par la Fondation d'entreprise cultivent la valeur d'ouverture qui caractérise la marque et anime les collaborateurs de CNP Assurances. Ouverture aux autres, aux personnes vulnérables, aux partenariats innovants et aux solutions utiles. La Fondation CNP Assurances a pour axes d'intervention : réduire les inégalités sociales de santé et sauver des vies. Elle est signataire de la Charte du mécénat rédigée par ADMICAL et ses adhérents et ouverte à tous acteurs du mécénat d'entreprise.

## Contacts

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51  
Tamara Bernard 01 42 18 86 19  
Caroline Ceintrey 01 42 18 85 73

**servicepresse@cnp.fr**

Suivez-nous sur :    

